



Programme des épreuves d'admissibilité

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème (programmes de collège) :

- Langages

Axes (programmes de lycée) :

- Représentation de soi et rapport à autrui
- Espace privé, espace public
- Art et pouvoir
- Territoire et mémoire

Programme des épreuves d'admission

Pour l'épreuve orale de leçon, le programme est celui des collèges et lycées.